

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents	En	Qui ont pris
au CA	exercice	part à la
		DELIBERATION

93 93 89

PRESENTS 72
POUVOIRS Suppléants 4
POUVOIRS Titulaires 13
ABSENTS 4

Vote Pour : 89
Vote Contre : 0
Abstention : 0

Date de la Convocation

14 AVRIL 2026

Date d'Affichage

14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt avril neuf heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle multiculturelle de Téco, 24 Chemin des Martisses, 81600 Téco, sous la présidence de Monsieur Christophe GOURMANEL, Président.

Présents : Mesdames et Messieurs, ANGOSTO Richard, BACOU Julien, BASTIE Jean-Luc, BATAILLER Claire, BEILLEVAIRE Eric, BERTHOMIEU Joëlle, BES Henri, BOUYSSIE Bernard, BRAYLE Sébastien, BRETAGNE Evelyne, CASTAGNE-BARDI Gabrielle, CATHALAU Jean-Luc, CHARRUYER Sébastien, CHEVALIER Jennifer, CINQ Robert, CORTIJOS Boris, COSTE Solange, DA SILVA Sylvie, DE NARDI Alex, EGUILUZ Bernard, ESTRADA Laurent, ETIENNE Nathalie, FABRE François, FENESTRE Fabien, FERRET Bernard, GAIRIN Guillaume, GAUSSERAND Patrice, GAY Xavier, GERAUD Nicolas, GLAUDIS Frédéric, GOURMANEL Christophe, GRANEL Marie, HEBRARD Pascal, HERIN Christophe, JEANJACQUES Hervé, JONGBLOET François, KAOUANE Louisa, LABORIE Jean-Claude, LAGASSE Patrick, LALANDE Jean-Paul, LAPEYRE Patrice, LHERM Marilyne, LONQUEU Christian, LOYER Elisabeth, MALGOUYRES Michel, MATE Marie-Claire, MAXIMILIEN Danièle, MILLET Anne, MOLINIER Fabienne, MOLLE Jean-Marc, MONSARRAT Francis, MOULIADE Régine, NADAI-PUECH Stéphanie, PAYA Ludivine, PLANTADE Alain, PUIBASSET Pascale, RETHORE Philippe, RIBES Daniel, ROBERT-COLS Pascal, SALVADOR Paul, TERRASSIE Vincent, TERRIER Martine, TERZIEFF Jean-Brice, TREGAN Lara, TURLAN Gilles, VAURS Isabelle, VEIGA DIAS COELHO Mickaël, VERDEIL Benjamin, VERGNES François, VICENTE Béatrice, VIDAL Jonathan, YECHE Francis

Pouvoirs à un conseiller titulaire : BOMPART Jérémy à GLAUDIS Frédéric, BUSCAIL Pascal à BRETAGNE Evelyne, DA COSTA Ceo à VERDEIL Benjamin, AGUERRE Jean-Marc à Claire BATAILLER, Alain ASSIE à Jean-Marc MOLLE, MONTELS Marie à GAUSSERAND Patrice, BOUVIER-BELLEVILLE Sophie à Bertrand BOUYSSIE, NOUVIALE Peggy à VEIGA DIAS COELHO Mickaël, MOUSSU Antony à CASTAGNE-BARDI Gabrielle, HARDY Christelle à HEBRARD Pascal, CARIVEN Michel à BERTHOMIEU Joëlle, BREIL Daniel à CHEVALIER Jennifer, ESCAFFRE Max à ESTRADA Laurent

Pouvoirs au suppléant : DUCOS Lucie à KLEIBER Didier, GRANGER Gwenaël à CAMALET Alain, MARIEU Ghislaine à MARIE Dominique, THOUY Clément à VACHER Magdalena

Absents : MARTIN Thierry (excusé), DOMENECH Thomas (excusé), ALBERGE Laurent, Benoît TRAGNE (Excusé)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe HERIN

N°80_2026

ACTES : 5.2.3

OBJET DE LA DELIBERATION : 09- Rapport d'orientation budgétaire 2026

Exposé des motifs

Conformément aux articles L1612-26 et L5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « le Président de l'assemblée délibérante présente à l'assemblée délibérante, dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il fait l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'une publication et d'un débat à l'assemblée délibérante, dont il est pris acte par une délibération spécifique. »

Le Conseil de communauté :

Où cet exposé,

Vu les articles L1612-26, L2312-1 et L5211-36 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **prend acte** de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2026 sur la base du rapport élaboré à cet effet ci-annexé.

Acte rendu exécutoire
- après transmission en Préfecture
Le **30 AVR. 2026**

- publication - mise en ligne
Le **30 AVR. 2026**

et/ou notification
Le

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance,
Christophe HERIN



Le Président,
Christophe GOURMANEL




Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides